

Département de l'ESSONNE
Arrondissement d'ETAMPES
Commune de DOURDAN

République Française

ARRÊTÉ

Nomenclature N° : 6,1

N°ARR2024064

Objet : Organisation de l'évènement « Fiesta Latina » sur la parcelle cadastrée AH n°29 sise 37 Avenue de Paris

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la décision n°DEC2018031 en date du 16 février 2018 relative à la convention d'occupation précaire et révocable du domaine privé communal au 37 Avenue de Paris,

Vu la convention d'occupation précaire et révocable du domaine privé communal de la parcelle AH n°29 en date du 16 février 2018

Considérant l'organisation de l'évènement Fiesta Latina par l'Association Chap'Co et la Commune de Dourdan le 27 avril 2024 sur la parcelle cadastrée Section AH n°29 sise 37 Avenue de Paris,

Considérant qu'à l'occasion de cet évènement, un chapiteau, un barnum, des tables et des chaises seront installés dans le cadre de cet évènement,

Considérant la nécessité de réserver l'usage du parking implanté sur la parcelle cadastrée Section AH n°29 à l'organisation exclusive de l'évènement « Fiesta Latina » le 27 avril 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Le samedi 27 avril 2024 de 09h00 à 02h00 :

Le parking implanté sur la parcelle cadastrée AH n°29 sise 37 Avenue de Paris sera exclusivement réservé à la mise en place de l'animation « Fiesta Latina » organisée par l'Association Chap'Co

Article 2 : Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, le recours gracieux prorogeant de deux mois le délai de recours contentieux.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée

Ampliation : Le Président de l'Association Chap'Co
Le responsable de MagicForme Dourdan

Fait à Dourdan, le 24/04/2024

Le Maire
Paolo DE CARVALHO



Acte rendu exécutoire :

- Transmis au représentant de l'Etat.
- Publié le : 24/04/2024